

PROGRAMME ROSELIERE : UN OUTIL POUR SUIVRE ET GÉRER LA **BIODIVERSITÉ**



Le programme **ROSELIERE** est un outil scientifique et standardisé de suivi de la biodiversité. À travers l'application de protocoles reproductibles dans le temps et l'espace, il permet de **suivre l'évolution de la biodiversité** d'un site à l'aide d'indicateurs.

Initié en 2006, ce programme est actuellement porté et coordonné par l'association **ROSELIERE**. Son développement scientifique et technique est encadré par le conseil scientifique de l'association, composé notamment du MNHN. Elaboré à l'origine pour les industries extractives, le programme **ROSELIERE** est adapté à tout autre type de sites, du plus naturel (ex. : réserve naturelle) au plus anthropisé (ex. : sites industriels, zones d'activité, emprises d'infrastructures...).

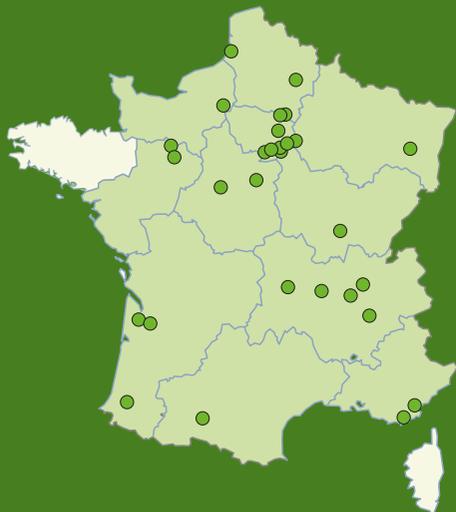


ROSELIERE
Suivi de la biodiversité

Le programme ROSELIERE en quelques chiffres

- Une quinzaine de protocoles de suivi de la faune et de la flore
- > 50 sites impliqués en France, constituant plus de 4500 ha suivis
- > 30 entreprises et structures naturalistes partenaires
- Appliqué en continu depuis 2009 sur certains sites
- 15 000 données collectées en moyenne chaque année dans la base Cettia-ROSELIERE
- Nombreux rapports ou articles rédigés, dont un article dans une revue scientifique internationale (Kerbiriou et al., 2018, Ecological Engineering)

Répartition des sites participants en 2017



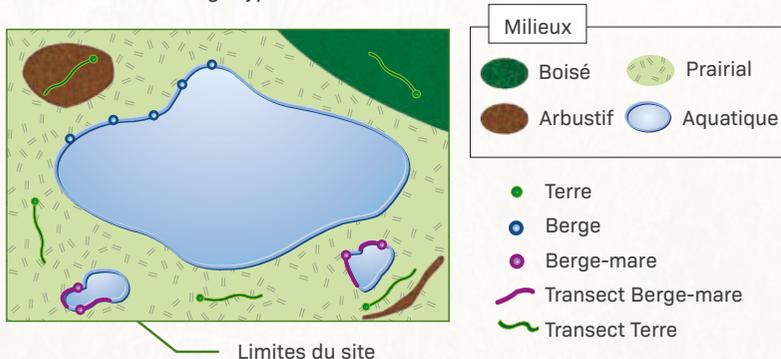
Une méthode scientifique et standardisée, des indicateurs pour connaître, comprendre et agir

Le programme ROSELIERE comprend :

- **Des protocoles standardisés** pour suivre les principaux groupes faunistiques et floristiques : les méthodes sélectionnées sont validées scientifiquement et, pour les groupes les plus courants, compatibles avec celles de programmes nationaux (ex : Vigie nature, Wetlands International...).
- **Un plan d'échantillonnage fixe pour chaque site** : il permet d'obtenir des données comparables dans le temps et l'espace, tout en représentant un bon compromis entre coûts et représentativité.
- **Des protocoles reproductibles dans le temps et l'espace** : un suivi en continu sur plusieurs années d'affilée permet de limiter les biais liés par exemple aux conditions climatiques ou aux variations de populations.
- **Une fiche synthétique annuelle par site présentant les indicateurs élaborés** : elle permet à l'entreprise de suivre l'évolution de la biodiversité de son site, d'adapter ses actions et de communiquer en interne et auprès de ses parties prenantes.
- **Des indicateurs consolidés à l'échelle du réseau** : l'ensemble des données nationales est analysé afin de faire ressortir des tendances plus larges sur la contribution des secteurs d'activité à la préservation des espèces ou sur les pratiques les plus favorables par exemple.
- **Un accès sécurisé à la base de données Cettia-ROSELIERE** : toutes les données récoltées sont centralisées dans cette base gérée par l'association, ce qui les rend facilement exploitables et mobilisables.

Les modalités d'application du programme permettent de suivre la trajectoire écologique des sites, en privilégiant l'obtention de résultats statistiquement comparables à la réalisation d'inventaires exhaustifs ponctuels.

Plan d'échantillonnage type



Comment fonctionne le programme ROSELIERE ?

1

Choix des protocoles à appliquer parmi ceux proposés en fonction des enjeux écologiques du site et, le cas échéant, de ses obligations réglementaires

2

Partenariat avec une structure naturaliste pour la réalisation des suivis. Accompagnement à la mise en place et formation du partenaire

3

Application des protocoles et saisie des données dans la base Cettia-ROSELIERE

4

Rédaction d'une fiche synthétisant les indicateurs élaborés à partir des données

4bis

Analyse des données à large échelle et élaboration d'indicateurs nationaux

5

Réajustement si besoin des modes de gestion et d'aménagement mis en œuvre sur le site

6

Communication en interne et en externe à l'aide des fiches synthétiques

ROSELIERE

ENTREPRISE

PARTENAIRE

Pourquoi participer au programme ?

- **Améliorer la connaissance de la biodiversité** des sites et faciliter l'appropriation des enjeux
- **Suivre l'évolution des milieux** en lien avec l'activité, les mesures de gestion ou les aménagements
- S'appuyer sur des **résultats concrets et objectifs** pour adapter si besoin ses pratiques
- **Valoriser en interne et en externe le patrimoine** local et les actions mises en œuvre pour favoriser la biodiversité
- Intégrer un réseau national interprofessionnel permettant de **partager les expériences** et de **mutualiser les outils**
- Centraliser les données au sein d'une base sécurisée, **Cettia-ROSELIERE** tout en maîtrisant les accès et la diffusion
- Répondre aux éventuelles **obligations réglementaires** de suivi des espèces en s'appuyant sur des méthodes standardisées.

Perspectives

Tout en étant pérenne dans le temps, l'outil est **évolutif et modulable** et s'adapte aux évolutions techniques et scientifiques et aux besoins des partenaires. Ainsi, de nouveaux protocoles et/ou de nouveaux indicateurs peuvent être ajoutés au gré des opportunités ou des besoins.

En outre, **le programme continue son développement et son déploiement à l'échelle nationale**. Parallèlement aux nouvelles carrières engagées chaque année, son application **s'étend désormais à d'autres secteurs d'activité** (installations de stockage de déchets par exemple) pour lesquels il est également parfaitement adapté.

L'exemple des carrières

Initié sur les exploitations alluvionnaires du territoire de la Bassée (départements 77, 10, 89), le programme a peu à peu pris de l'ampleur et s'est déployé progressivement à l'échelle nationale. Il est ou a été appliqué sur une cinquantaine de sites en France.

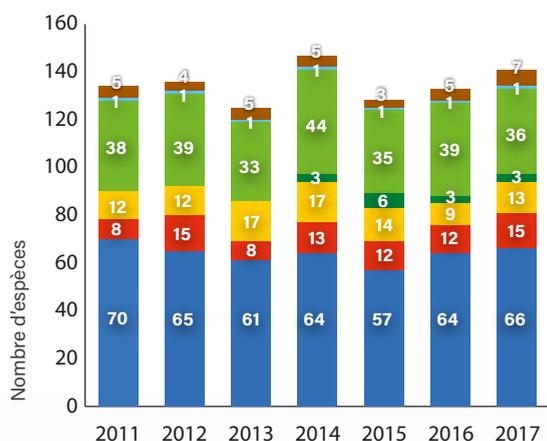
Le programme étant applicable durant toute la vie de la carrière (avant, pendant et après exploitation), il permet à chaque site de disposer d'éléments concrets d'évaluation de l'évolution de la biodiversité en parallèle de l'activité et du réaménagement. Les résultats pour chaque phase d'exploitation peuvent être comparés

et des mesures correctives apportées si nécessaire en termes de gestion ou de réaménagement (dans la limite des contraintes réglementaires).

À l'échelle du réseau de sites participant au programme, les analyses de données permettent de comparer les sites de carrières à d'autres types de milieux grâce à la compatibilité de plusieurs protocoles avec ceux du programme Vigie Nature, ou encore de mettre en avant la contribution des carrières à la conservation d'espèces patrimoniales.

Exemples de graphiques ou cartographies présentés dans la fiche de restitution des résultats :

Évolution des richesses spécifiques au cours du temps



Cartographie des modes d'occupation du sol sur une carrière en cours d'exploitation



- Oiseaux
- Rhopalocères
- Odonates
- Orthoptères
- Végétaux terrestres
- Amphibiens
- Chiroptères



L'association ROSELIERE

Elle a pour objet d'accompagner les acteurs publics ou privés dans la mise en place d'actions en faveur de la biodiversité sous toutes leurs formes : suivi de la biodiversité, accompagnement à la restauration et à la gestion des milieux, aménagements favorables à la biodiversité, assistance à la compensation ou aux mesures d'accompagnement, valorisation économique des espaces naturels et des écosystèmes, opérations de formation ou de sensibilisation aux enjeux liés à la biodiversité...

Elle coordonne notamment le programme « ROSELIERE », outil de suivi standardisé et d'évaluation de la biodiversité permettant d'élaborer des indicateurs et d'améliorer les pratiques et choix d'aménagement en se basant sur des données concrètes et objectives.

Elle met aussi à disposition des acteurs publics ou privés un outil permettant d'héberger les données naturalistes : **Cettia-ROSELIERE**.

Gouvernance

Le conseil d'administration est constitué de **représentants des entreprises adhérentes** et de **personnes indépendantes impliquées dans l'association**.

L'association est également dotée d'un **conseil scientifique** composé de scientifiques et d'experts indépendants, garants de la fiabilité de la méthode du programme ROSELIERE et des analyses de données réalisées.

Une structure souhaitant intégrer le programme ROSELIERE adhère à l'association. **Chaque adhérent peut proposer des évolutions concernant par exemple la méthode ou les indicateurs**, ces dernières sont alors étudiées collégialement. Si nécessaire, elles sont également soumises au conseil scientifique pour avis et validation.





L'avis de Romain Julliard

professeur, directeur du Centre d'Ecologie et des Sciences de la Conservation (laboratoire CESCO du Muséum National d'Histoire Naturelle) :



“ L'originalité de ce programme de suivi sur le long terme de la faune et de la flore tient notamment au fait qu'il s'intéresse aux espèces communes. En effet, leur abondance mesurée avec des protocoles standardisés permet des comparaisons robustes entre sites et entre années. De plus, ces espèces assurent l'essentiel de la fonctionnalité des écosystèmes et permettent donc d'appréhender l'état de santé des milieux. Ce programme se base sur l'étude de 12 groupes d'espèces, dont certains sont habituellement peu étudiés dans de tels programmes, comme les invertébrés aquatiques, les coléoptères ou

les araignées. Ces taxons ont été sélectionnés pour leur grande diversité et le grand nombre d'interactions biologiques en résultant. L'approche « multitaxons » permet ainsi d'étudier différentes caractéristiques des écosystèmes afin d'obtenir une vision aussi précise que possible de leur fonctionnalité. De nombreux aspects méthodologiques de ce programme sont communs avec ceux développés par le Muséum National d'Histoire Naturelle, notamment ceux du programme Vigie-Nature, et permettent ainsi un rapprochement, voire une comparaison des données dans un contexte plus large.

POUR NOUS REJOINDRE OU EN SAVOIR PLUS :

Association ROSELIERE - roseliere@programme-roseliere.fr - 01 64 31 36 74 - programme-roseliere.fr

Ils nous font confiance

Entreprises et fédérations :

A2C Granulat, CEMEX, GSM, Lafarge Holcim, Sables de Brévannes, SIBELCO, UNICEM Île-de-France, UNPG, VEOLIA, VICAT

Membres du conseil scientifique :

Muséum National d'Histoire Naturelle (service CESCO), LPO France, comité français de l'UICN, ENCEM, Pr. Bernard Frochot, Christophe Parisot

Partenaires naturalistes :

Alfa Conseil, ANN, Atelier des territoires, ANVL, AVEN du Grand Voyeux, CDPNE, Chauve-souris Auvergne, Conservatoire d'Espaces Naturels Auvergne, Conservatoire d'Espaces Naturels Midi-Pyrénées, Conservatoire d'Espaces Naturels Normandie Seine, FDC Haute-Garonne, FRAPNA Loire, GONm, Loiret Nature Environnement, Lo Parvi, LPO Aquitaine, LPO Isère, LPO PACA, LPO Sarthe, NaturAgora, Sciences Environnement, Seine-et-Marne Environnement, SEPANSO Gironde, SEPANSO Landes.

